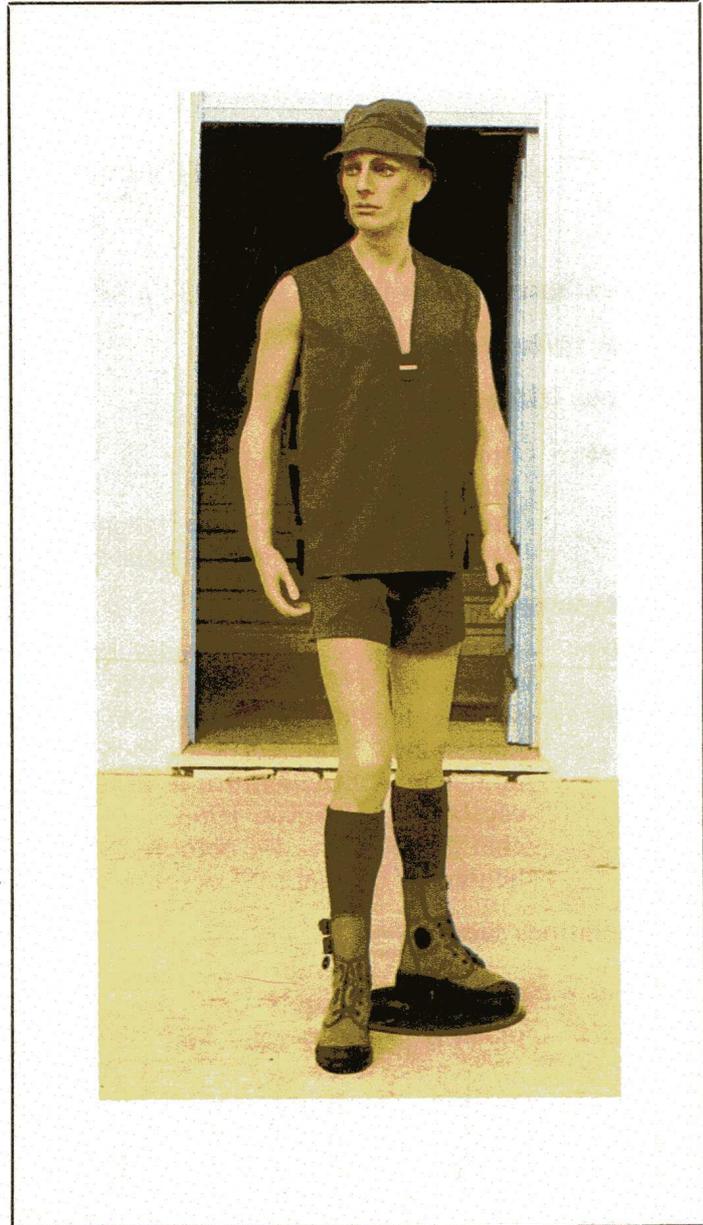
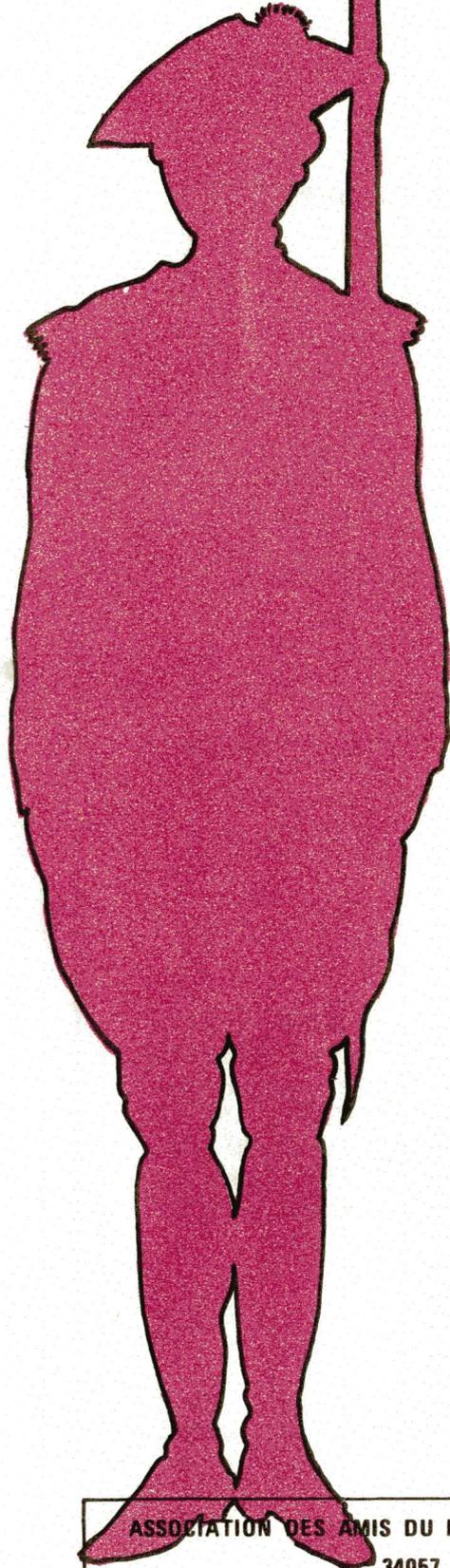


# INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES  
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 9 1986



*Tenue O.M. M/F1 Mle 1982 - 83*

*Don du 7<sup>e</sup> R.P.C.S. Albi*

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE, Siège social : ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE  
34057 MONTPELLIER CEDEX - C.C.P. 2126-92 H MONTPELLIER

# UN DEPART DU BUREAU

« Le 7 avril 1986, notre secrétaire général a fait ses adieux aux armes après 30 années de service »

Le lieutenant-colonel JAUBERT a répondu favorablement à toutes les demandes tout au long de ses fonctions de secrétaire général faisant ainsi passer l'intérêt du Musée avant tout. Par sa présence et son dévouement, il a largement contribué au rayonnement du Musée et de l'Association.

Lors de la dernière assemblée générale, le général BECHU, commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie et la 14<sup>e</sup> Division Légère Blindée, autorité de tutelle, a tenu à remercier le lieutenant-colonel JAUBERT pour le travail accompli dans les fonctions de directeur du Musée et de secrétaire général de l'Association.

Tous nos vœux l'accompagnent dans ses futures fonctions.

## *BIOGRAPHIE DU LIEUTENANT-COLONEL PHILIPPE JAUBERT*

**Date et lieu de naissance :** 27 avril 1934 à Saint-Cyr l'Ecole (Seine et Oise).

**Arme :** Infanterie.

**Origine :** Officier de réserve.

**Brevets :** - Brevet de chef de section.  
- Diplôme d'Etat-Major.  
- Brevet 1<sup>er</sup> degré de langue italienne et anglaise.  
- Brevet 3<sup>e</sup> degré de langue anglaise.

**Grades successifs :**

**Réserve :** - sous-lieutenant : 1<sup>er</sup> septembre 1957.  
- lieutenant : 1<sup>er</sup> septembre 1959.  
**Active :** - sous-lieutenant : 1<sup>er</sup> octobre 1959 à titre définitif.  
- lieutenant : 1<sup>er</sup> octobre 1959 à titre temporaire.  
- lieutenant à titre définitif le 1<sup>er</sup> octobre 1961.  
- capitaine : 1<sup>er</sup> janvier 1966.  
- chef de bataillon : 1<sup>er</sup> octobre 1974.  
- lieutenant-colonel : 1<sup>er</sup> octobre 1979.

**Affectations successives :**

Appelé à l'activité le 15 octobre 1955, il sert ensuite à :

- Ecole militaire de Cherchell 1956 - 26<sup>e</sup> R.I. Moto 1957 - 5<sup>e</sup> G.C.P. - C.P.C.I. n° 2 1959 - 42<sup>e</sup> R.I. (FFA) 1962 - Ecole d'Etat-Major 1967 - 16<sup>e</sup> Groupe de Chasseurs Portés 1967 - Service d'information d'études et de cinématographie des armées à Paris 1969 - Observateur militaire de l'ONU 1971 - Séjour en Palestine 1971 - 41<sup>e</sup> Groupe d'Escadrons de quartier général de Baden-Oos 1972 - 153<sup>e</sup> Régiment d'infanterie mécanisé Mutzig 1975 - Etat-Major des Armées Paris 1978 - G.A.P.I. Rueil Malmaison 1980 - E.A.I. Montpellier 1984.

**Décorations :**

- Chevalier Légion d'honneur 14 juillet 1976.  
- Chevalier ONM 08 mai 1974.  
- Croix de la Valeur militaire avec deux citations.

## Tenue en chevron coton polyester vert armée M F1

Le mannequin présenté en page de garde est équipé du nouveau paquetage dont ont été dotées en priorité la F.A.R., puis les forces stationnées outre-mer :

- Chapeau de brousse léger, genre bob.
- Chaussures de brousse avec jambières attenantes.

Au cours du second semestre 1982 un sac de couchage « outre-mer » léger et confortable s'est ajouté, puis fin 1982 et en 1983 :

- Vêtement de pluie : cagoule et pantalon, léger et aéré.
- Tente 2 places type canadienne avec tapis de sol d'un poids de 2,4 kg.
- Tenue composée au choix d'une chemise manches courtes ou d'une chemise sans manches et d'une culotte courte.
- Sac à paquetage porté horizontalement avec 2 poignées et comportant une fermeture à glissière sur toute sa longueur.
- Lunettes solaires à monture métallique.

## 1er brevet de monitrice parachutiste

Le 21 mars 1986, à l'ETAP de Pau, le premier brevet de monitrice parachutiste a été remis au sergent féminin Annie Barthes, en service à l'établissement de réserve générale du matériel ALAT et aéroporté de Montauban.

### *Rectificatif au procès-verbal n° 8 en date du 26-02-86 - Assemblée générale*

Annexe I - Rapport moral année 1985.

Paragraphe activités - plaquette.

Lire : une nouvelle plaquette a été tirée en 3 000 ex.

Le reste sans changement.

## Adhésions

Membres actifs : A 100 francs :

N° 669 - Général (C.R.) DESCHARD - 75007 Paris.

A 30 francs :

N° 670 - M. EBRARD 34170 Castelnau-le-Lez.



# UN DES NOMBREUX FANTASSINS

## tués à l'ennemi en août 1914

Maurice Ogier est né à La Tallaudière près de Saint-Etienne, le 10 mai 1873. Appelé au service militaire, il rejoint le 13 novembre 1894 le 38<sup>e</sup> R.I. dans cette même ville et en trois ans, y devient sergent-major. Le 1<sup>er</sup> avril 1899, il entre à Saint-Maixent, d'où il sort sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> R.I. de Montbrison, qui a deux bataillons à Saint-Etienne. Il y restera quatorze ans. Entre temps, en 1905, il s'est marié avec une jeune fille de Chatellerault. Ces carrières extrêmement localisées n'étaient pas rares dans l'armée d'avant 1914 ; elles étaient le fait d'officiers casaniers, certes, mais aussi qui avaient les yeux fixés sur la « ligne bleue des Vosges » et pensaient que l'aventure outre-mer compromettrait le succès de la Revanche.

Promu capitaine après vingt ans de service le 23 septembre 1913, Ogier est nommé au 23<sup>e</sup> d'Infanterie à Bourg-en-Bresse, où il prend le commandement de la 3<sup>e</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon. Le 23<sup>e</sup> forme avec le 133<sup>e</sup> de Belley la 27<sup>e</sup> Brigade de la 14<sup>e</sup> Division d'Infanterie dont l'autre brigade, la 28<sup>e</sup>, compte le 35<sup>e</sup> et le 42<sup>e</sup> de Belfort. La 14<sup>e</sup> Division appartenant au 7<sup>e</sup> Corps d'armée (Besançon) est une division de couverture dont les unités sont toujours en état de marcher sur un bref préavis.

Dans l'été de 1914 après l'attentat de Sarajevo, il ne fait plus de doute que la guerre est imminente. Le 28 juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie et le processus est déclenché.

Le 31 juillet a lieu à Bourg un des fréquents exercices d'alerte qui tiennent en éveil le 7<sup>e</sup> C.A. Les hommes ont revêtu la tenue de campagne neuve et recouvert leur képi du manchon bleu. A 18 heures 30, un message transmet l'ordre de faire partir les troupes de couverture. Ce sont les adieux aux grilles de la caserne et sur les quais de la gare. Le 1<sup>er</sup> Bataillon, chef de bataillon Marchal, embarque ; à la 3<sup>e</sup> Compagnie, le capitaine Ogier est assisté du lieutenant de réserve Tendret et des sous-lieutenants d'active Guedeney et Dinet. Le 1<sup>er</sup> août à 11 h 54 le train quitte Bourg.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon et la section de mitrailleuses Marion débarquent à Remiremont où, à 16 heures 30, arrive l'ordre de mobilisation générale. Le 2 août - c'était un dimanche - premier jour de la guerre, le 23<sup>e</sup> se dirige vers Saulxures où sont prises les dernières dispositions avant de gagner les cols. Par excès de scrupule, le commandement français avait ordonné à ses troupes de ne pas s'avancer à moins de dix kilomètres de la frontière. Le 6 août à 21 h 30 le régiment reçoit l'ordre préparatoire de progression et le 7, il se porte sur Cornimont,

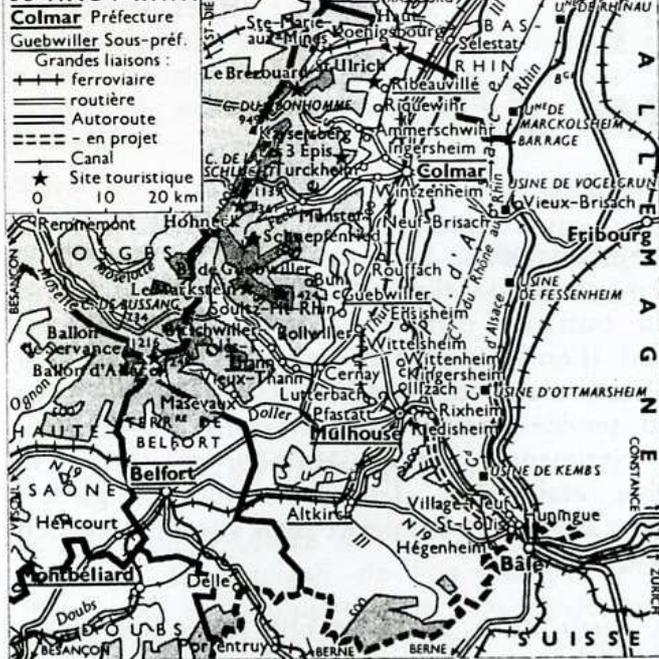
passé la frontière à Oderen à 4 heures 30, et descend la vallée de la Thur. Vers 7 heures 40, le 1<sup>er</sup> Bataillon reçoit les premiers coups de feu devant Fellingingen. La 3<sup>e</sup> Compagnie se déploie en avant-garde avec le 15<sup>e</sup> BCP, vers la route de Bussang. A 8 h 25, elle attaque la gare de Wesserling village occupé à 9 h 15. C'est le baptême du feu du capitaine Ogier. Au sud du village des mitrailleuses ennemies se dévoilent et barrent la vallée de Saint-Amarin : Le 23<sup>e</sup> passe en réserve, laissant l'affaire au 133<sup>e</sup> R.I. et au 15<sup>e</sup> BCP. A 10 h 45, la progression reprend par Ranspach et Saint-Amarin, tout au long de la Thur et à 17 heures, l'Etat-Major du 23<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> Bataillon cantonnent à Bitschwiller. L'accueil est enthousiaste de la part des populations ; il se prolongera le lendemain 8 août à Thann, où le régiment arrive à 12 h 30. On peut imaginer l'orgueil des officiers et des soldats français qui sont parmi les tout premiers à pénétrer en Alsace.

Mulhouse n'était plus très loin et une colonne composée du 23<sup>e</sup> R.I. du 15<sup>e</sup> B.C.P. et d'un groupe d'artillerie devait se porter vers la capitale du Haut-Rhin, que les Allemands ne paraissaient pas décidés à défendre. Le 1<sup>er</sup> Bataillon du 23<sup>e</sup> devait faire l'avant-garde ; à 12 h 45, il quitta Thann et la vallée de la Thur pour atteindre celle de la Doller à Lutterbach. A 21 heures, le bataillon tient les avant-postes au nord de l'agglomération mulhousienne, la 1<sup>re</sup> Compagnie (De Buttet) à Rischviller, la 2<sup>e</sup> (De Montjamont) à Illzach, la 3<sup>e</sup> (Ogier) et la 4<sup>e</sup> (Farines) en réserves à Pfastatt, avec l'Etat-Major. C'est là que va se jouer le drame d'Ogier.



Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Armées se concentrent sur la Meurthe, couvertes par les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> corps.

Le 7<sup>e</sup> corps prend Mulhouse mais, fortement contre-attaqué, se replie.



Les Allemands ont rappelé des renforts de Strasbourg et de Sultz. Une double attaque est prévue pour la nuit du 9 au 10 août, une sur l'axe Huningues Cernay l'autre sur l'axe forêt de la Hardt-Mulhouse, pour couper la ligne française qui s'étire de Thann à Rixheim. Dans la journée du 9, pour fatiguer les avant-postes, la cavalerie allemande tiraille sans cesse : la 2e Compagnie a des pertes et demande du renfort en fin de journée. Vers 17 heures, l'ennemi attaque sur tout le front Illzach Pfastatt, Rischwiller ; son effort principal porte sur Illzach qui est emporté à la tombée de la nuit. La 2e Compagnie perd tous ses officiers et une grande partie de ses effectifs est coupée du régiment. Pfastatt est ensuite enlevé, puis Rischwiller à 21 heures ; la 1re Compagnie a pu se replier.

Les documents officiels, par leur silence, laissant pré-sentir une déculottée majeure et une certaine pagaille. Ce n'est que le 12 août, alors que le 23e R.I. s'est replié de Lutterbach sur Oehlenberg, que l'on essaie d'établir la liste des tués, blessés ou disparus dans ce que l'on a appelé la Première bataille de Mulhouse. On ne trouve aucune mention du capitaine Ogier, mais le compte-rendu journalier du 9 août dit que le 1er Bataillon est « très éprouvé ». A la date du 23 août, la 3e Compagnie est commandée par le capitaine Denis « arrivé du dépôt ». Finalement, c'est la citation à l'ordre de l'armée du 6 janvier 1915 qui nous donne quelques lueurs sur la fin du capitaine Ogier : « A résisté avec héroïsme aux feux très violents d'artillerie et d'infanterie. A pu, grâce à sa ténacité, retarder l'offensive allemande, malgré les forces supérieures qu'il avait devant lui et est tombé mortellement blessé en se lançant avec sa compagnie à la contre-attaque à la baïonnette ».

● Colonel (ER) P. CARLES

Les troupes françaises de l'Est constituaient deux armées.

La 1re armée - général Dubail comprenait :

- le 14e corps : général Pouradier-Dutheil ;
- le 21e corps : général Legrand ;
- le 13e corps : général Alix ;
- le 8e corps : général Castelli.

Elle était en liaison à droite avec l'armée d'Alsace (général Pau) que remplaça, plus tard, le groupement des Vosges (général Putz).

La 2e armée - général de Castelnau comprenait :

- le 16e corps : général Taverna ;
- le 15e corps : général Espinasse ;
- le 20e corps : général Foch ;
- le 9e corps : général Dubois.

Le 9e corps sera relevé le 18 août avant la bataille et remplacé par le 2e groupe de divisions de réserve (général Durand).

Elle était en liaison, à gauche, avec la 3e armée (général Ruffey) opérant en Woëvre et dans la région de Briey-Longwy.

Ces deux armées françaises avaient en face d'elles deux armées allemandes et la garnison du camp retranché de Metz.

#### VIe Armée allemande - Kronprinz de Bavière.

- IIIe corps bavarois ;
- IIe corps bavarois ;
- XXIe corps ;
- 1er corps bavarois ;
- 2 divisions de cavalerie.

Dès le 15 août un certain nombre de corps de réserve - brigades et divisions de landwehr s'intercalèrent entre ces forces.

#### VIIe armée allemande - Von Heeringen.

(armée constituée vers le 15 août).

- XIVe corps - Von Heeringen ;
- XVe corps - Von Deimling ;
- XIIIe corps ;
- 1 division de cavalerie ;

armée renforcée plus tard des XIIe, XIVe, XVe corps de réserve.

Ces deux armées étaient dotées d'une artillerie lourde puissante à laquelle les Français n'eurent à opposer que quelques batteries de 155 Rimailho et l'artillerie de 75, artillerie de campagne incapable souvent de contrebattre l'artillerie lourde trop éloignée.

#### Mission générale des forces en présence

Le plan de l'état-major allemand comportait une offensive de grande envergure par les deux ailes, ayant pour objet l'encerclement de l'armée française. L'offensive par l'aile gauche était confiée aux armées allemandes de Lorraine qui, après avoir reçu le choc des armées françaises sur un terrain soigneusement préparé, passeraient à une contre-offensive soudaine en direction de la trouée de Charmes-NeufChâteau-Mirecourt. Enveloppement aux ailes et anéantissement au centre, stratégie embrassant les plus vastes dimensions, stratégie chère au haut commandement allemand.

# INFANTERIE

## *et habit bleu*

Au moment où l'on parle de donner aux personnels sous contrat de l'armée de Terre une tenue de sortie bleue (les appelés, en effet, n'ont pas besoin de tenue de sortie, puisqu'ils quittent le quartier en civil), saisissons l'occasion pour rappeler les relations du bleu avec l'Infanterie.

La première mention officielle d'un vêtement bleu pour des troupes à pied françaises paraît être un édit de 1685, qui donne un justaucorps de cette couleur au régiment des gardes-françaises. On a dit que Louis XIV aimait le bleu foncé, qui forme le champ du blason des Bourbons devenu armes de France. De fait le drapeau des gardes-françaises sera aussi à fond bleu foncé. Ce bleu foncé qui habillera la partie ancienne de la Maison du roi et qu'on appellera bleu de roi.

Notons qu'à de rares exceptions près, le bleu ne concernera que le justaucorps, devenu habit, ancêtre lointain de la tunique, et de la vareuse. Il faudra attendre 1840 pour voir des troupes à pied entièrement bleues, de la tête aux pieds.

Le bleu du XVII<sup>e</sup> siècle provient de teintures végétales, dérivant du pastel, du nerprun ou de l'indigo. Le dernier est le plus stable : on l'extrait d'une variété de pastel ou isatis, qui pousse en Provence ou en Languedoc, mais encore mieux aux Indes. L'indigo donne une teinte bleu foncé à reflets violets ou rougeâtres. Les draps sont teints dans des chaudrons ou dans des « barques » en bois, où l'on ne peut guère teindre de pièces d'une longueur supérieure à dix mètres. A chaque fois, il faut trouver « l'unisson », c'est-à-dire la teinte exacte du chaudron ou de la barque précédents. C'est chose à peu près impossible. Le procédé est onéreux : il peut aller pour des troupes d'élite, peu nombreuses mais serait ruineux si on l'appliquait à toute l'infanterie. Celle-ci reste en drap gris-blanc, c'est-à-dire non teint. Cette considération d'économie finira, avec le temps, en tradition de l'habit blanc, caractéristique de l'Infanterie française. Seuls sont habillés en bleu les tambours dans les régiments dits royaux, encore est-ce parce que le roi paie leur vêtement.

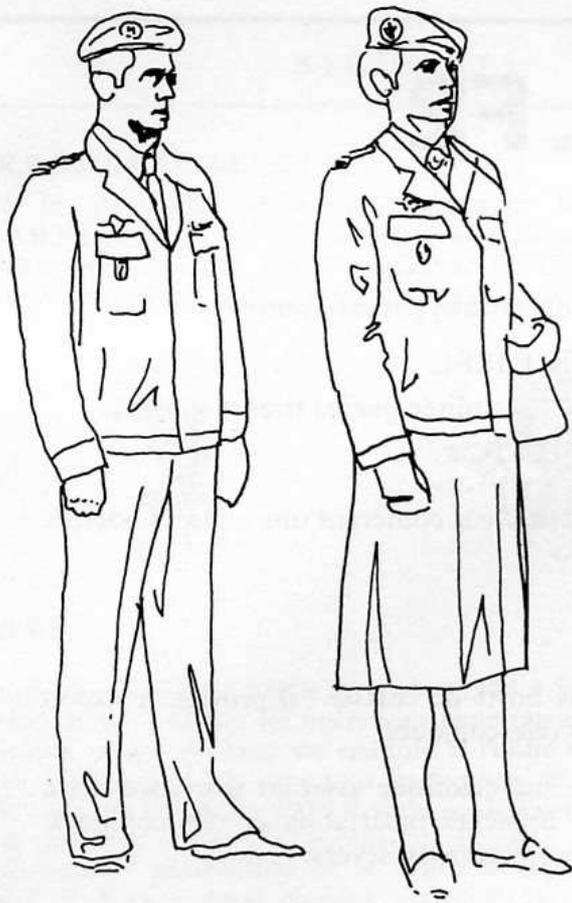
Certaines nations, qui regardent moins à la dépense et qui ont une infanterie moins nom-

breuse habillent leurs fantassins de drap bleu, teint avec de l'indigo importé des Indes ou du bois de campêche venu d'Amérique du Sud. Il en était ainsi en Prusse et dans beaucoup d'états allemands. Aussi les régiments allemands au service français adoptèrent-ils l'habit bleu, à commencer par Furstemberg en 1693 ; le bleu était plus clair que celui des gardes-françaises : on l'appelait bleu turquin ou bleu céleste foncé.

A partir de 1730, les habits bleus sont teints à l'indigo des Antilles ou des Indes (le meilleur). En 1789, le blanc étant devenu un symbole monarchique, la garde nationale adopte un habit bleu foncé, couleur qui sera assimilée aux sentiments révolutionnaires et patriotiques. Toutes les gardes nationales de France auront l'habit bleu, donc également les volontaires et réquisitionnaires, et lors de l'amalgame, en 1793, on décréta pour l'infanterie l'habit bleu « national ». Ce bleu foncé, ex-bleu de roi, deviendra bleu impérial en 1804. C'est un bleu très foncé, presque noir. Malgré le blocus continental et la crise d'approvisionnement en indigo importé, le bleu restera la couleur de l'infanterie française jusqu'en 1815.

L'intermède de l'habit blanc ne durera que de 1816 à 1820. On revient au bleu, d'autant plus pratique qu'on vient de mettre au point des procédés pour teindre de grandes pièces et des teintures minérales. Cependant l'indigo continue de fournir le principal colorant. Il donne un bleu relativement stable, inaltérable à l'air et à l'eau, qui passe au soleil, mais très lentement : l'habit ou la tunique sont généralement usés avant d'être décolorés.

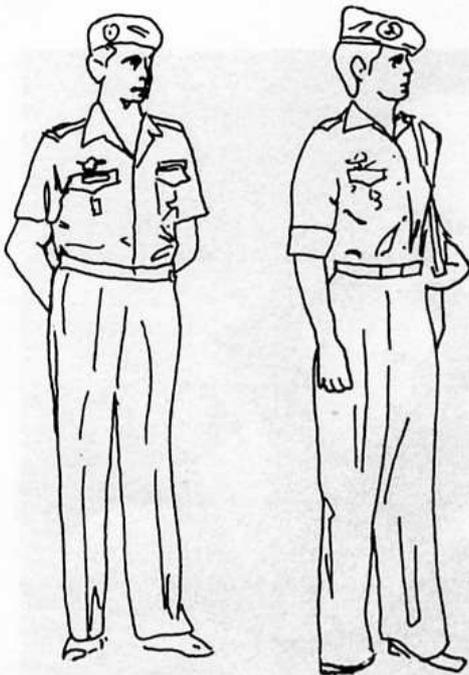
Tout le monde sait comment, en 1915, on adoptera le bleu horizon, qui est en réalité un gris légèrement bleuté, en incriminant devant l'opinion le pantalon rouge trop visible. En fait les pertes massives de 1914, provenaient surtout des charges en masse et de l'offensive à outrance. Car l'infanterie de ligne partit en guerre avec la capote gris de fer bleuté, proche du bleu horizon, de même que les chasseurs à pied et l'infanterie coloniale ; or, chasseurs et marsouins, qui avaient un pantalon gris de fer bleuté, n'eurent pas des pertes moindres que les « culs rouges ».



*Modèle de base, service courant, masculin et féminin.*



*Variante « cérémonie », homme et femme*



*Variante « été » pour homme... et pour femme.*

Le bleu horizon conduisit au kaki sauf pour les chasseurs et les coloniaux dans leur tenue de sortie. Et encore, chez les coloniaux seuls les engagés et rengagés portaient-ils la vareuse bleu foncé et le pantalon gris de fer bleuté. Depuis 1920, il faut bien le dire, le bleu évoquait plutôt l'uniforme de la police que celui de l'armée. Les marins étaient en bleu foncé depuis le Premier Empire. Les aviateurs avaient adopté le bleu Louise quand ils se séparèrent de l'armée de Terre. Il en est toujours de même. Les articles de la presse militaire officielle, qui donnent, parmi les arguments en faveur du bleu futur que cette couleur deviendra « la couleur interarmée » reposent sur un à peu près.

Le bleu marine, le bleu de l'armée de l'Air et le bleu de la future armée de Terre sont des teintes différentes au premier coup d'œil. En ce qui concerne l'armée de Terre, on peut tout indiquer sauf la continuité dans la tradition : le futur bleu n'est pas celui des effets teints à l'indigo ; tout au plus se rapproche-t-il de celui des régiments de pied allemand avant 1789.

# LE F.R.F2

Successeur prochain du F.R.F. 1 il se présente en trois prototypes différents :

- 1<sup>re</sup> version : reprend intégralement la crosse du F.R.F1.
- 2<sup>e</sup> version : équipée d'une crosse type « MATCH » utilisée par les tireurs sportifs.
- 3<sup>e</sup> version : équipée de la crosse du « DRAGONOV ».

Les trois modèles ont en commun un habillage nouveau leur conférant une allure moderne.

- Calibre : 7,62 NATO.

- Fût en deux versions :

- 1) En bois monobloc fixé directement sur la boîte de culasse ; il protège le canon et supporte le bipied rabattable à branches télescopiques.
- 2) En matériau composite équipé d'un tube anti-calorique assurant une visée nette par tir intensif avec bipied à rotules, à branches rabattables et télescopiques, permettant le suivi de cibles mobiles et la correction de dévers.

Lunette : grossissement 6 x 42

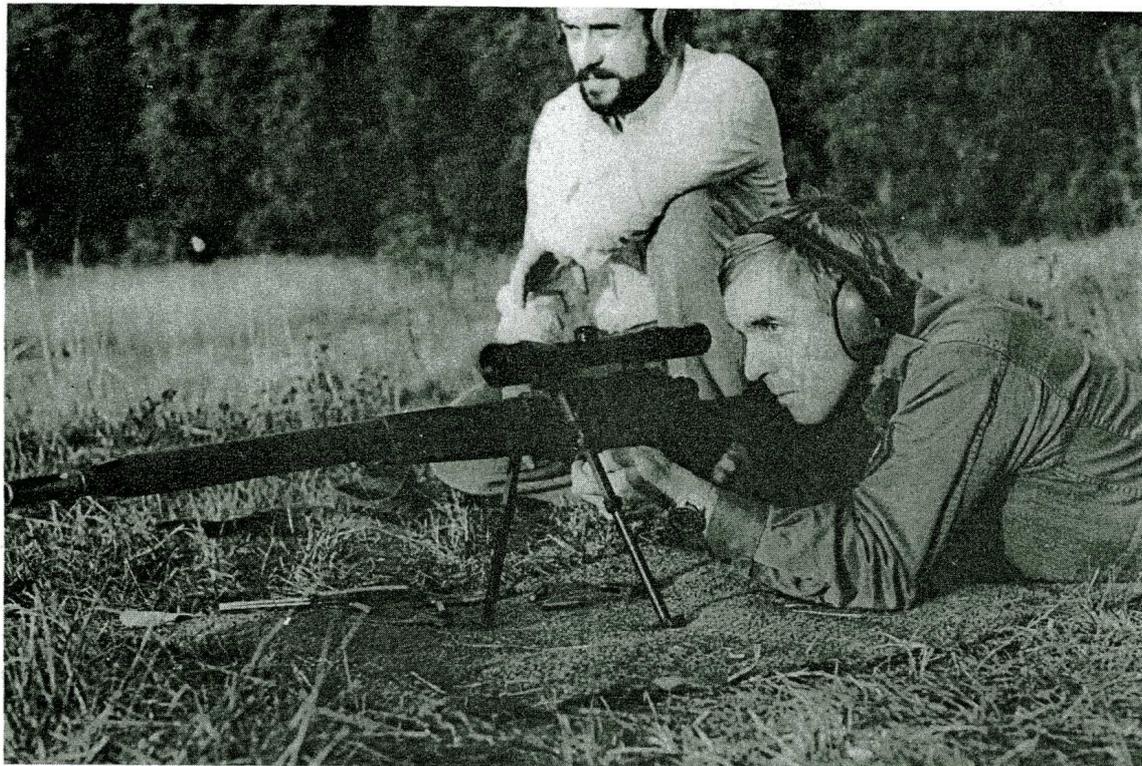
tambour de hausse de 0 à 800 m

champ : 70 millièmes

poids : 580 g

possibilité d'un dispositif d'éclairage du réticule en option.

*Photo ADC Favier*



# VARIATIONS

## SUR CERTAINES TRADITIONS

### DES CHASSEURS A PIED

La correspondance que les membres de notre association échangent avec la rédaction du bulletin est toujours précieuse, car outre qu'elle montre l'intérêt que suscite notre effort pour faire connaître notre musée et notre arme, elle apporte des suggestions dont nous essayons de tenir compte. Aussi avons nous lu avec la considération qui lui était due la lettre d'un de nos collègues qui écrivait : « en ma qualité d'ancien chasseur à pied, je souhaiterais lire un jour des articles illustrés sur les B.C.P. et les B.C.A. . . ».

Cette lettre nous pose toutefois un dilemme que nous allons exposer, non pas comme précaution oratoire, mais pour que nos intentions soient bien comprises. D'une part, depuis le début, nous avons dit que le Musée de l'Infanterie, dont l'espace est relativement modeste, agirait de façon maladroite et contre son intérêt s'il entraînait dans on ne sait quelle concurrence avec des musées de subdivisions d'armes de l'Infanterie plus anciens et souvent plus riches. Nous pensions au Musée de la Légion étrangère, à celui des troupes de marine, et, bien sûr, à celui des chasseurs à pied. D'autre part, la mission qui est officiellement la nôtre depuis l'instruction ministérielle n° 3000 de maintenir le patrimoine des traditions de l'arme et d'en diffuser la connaissance, nous autorise à publier tout article propre à accomplir cette mission dans l'éventualité où les musées ci-dessus ne pourraient pas ou auraient des difficultés à le faire.

C'est dans le même esprit que le musée accepte les objets ou les documents écrits concernant la Légion étrangère, la Coloniale ou les Chasseurs quand les donateurs insistent pour donner au Musée de l'Infanterie. L'instruction ministérielle précitée nous donne d'ailleurs la possibilité légale de mettre en dépôt ces objets dans les musées de subdivision d'arme sous réserve qu'ils aient le statut de musée de tradition ce qui, par parenthèse, n'est pas le cas du Musée des Chasseurs à pied. Nous avons ainsi, au musée, au moins cinq mannequins de chasseurs à pied, ainsi que divers objets se rapportant à leur subdivision d'arme, et nous entretenons, naturellement, de bonnes relations avec la direction du Musée des chasseurs à Vincennes.

Il nous a donc semblé que rien ne s'opposait à ce que nous donnions satisfaction à notre collègue, si ce n'est la relative incompetence du signataire de l'article, qui avoue n'avoir jamais revêtu la tenue bleue. Mais peut-être est-ce là une garantie d'objectivité.

*Les chasseurs à pied, troupe d'élite remarquable par son esprit de corps ont fait l'objet de nombreuses études*

Les chasseurs à pied, troupe d'élite remarquable par son esprit de corps, ont fait l'objet de nombreuses études (1) et il est à souhaiter qu'ils continuent à susciter d'autres travaux, en particulier pour la période postérieure à 1945. Leur présent, en effet, n'a rien à envier à leur passé : l'exemple des chasseurs alpins en 1887, des cyclistes en 1913, des portés en 1939 et, tout dernièrement, des parachutistes en 1947, prouve leur capacité d'adaptation. Il n'y a pas de raison qu'ils n'étonnent dans l'avenir comme ils l'ont fait dans le passé.

Il n'est pas besoin d'être un spécialiste des questions militaires pour remarquer leur particularités, et d'abord celle de la couleur bleue de leur uniforme. Si l'on est un peu plus curieux, on note leur particularisme, qui s'exprime par un vocabulaire spécial et une série de réactions comme l'allergie à la couleur rouge ou au son du tambour. Enfin, si l'on est membre de l'armée de Terre, et plus encore de l'arme de l'infanterie, on ne tarde pas à remarquer qu'il y a, selon une boutade déjà vieille, généralement deux façons de faire : celle de tout le monde et celle des chasseurs. On peut en être irrité (si l'on n'est pas chasseur) ou fier (dans le cas contraire), mais on ne peut éviter de constater la conservation d'un état d'esprit qui a résisté à cent quarante ans de vicissitudes diverses et à cent dix ans de tentatives de nivellement.

Il n'est pas de notre propos de faire un historique succinct de cette institution que sont les chasseurs à pied. D'autres l'ont fait bien mieux, que nous. Il nous a paru plus intéressant

dans un bulletin qui prétend s'adresser à toute l'Infanterie, d'essayer de noter quelques particularités dans les traditions des chasseurs, en essayant de discerner ce qui, en elles, relève de la légende pour ne pas dire de l'hagiographie (2) de ce qui paraît s'appuyer sur des notions historiques.

## *Les chasseurs faillirent s'appeler tirailleurs. . .*

Les chasseurs fallirent s'appeler tirailleurs, la compagnie de chasseurs d'essai de 1837, puis le bataillon provisoire de chasseurs à pied ayant donné naissance le 28 août 1839 au bataillon de tirailleurs dont quatre des six compagnies partirent combattre en Afrique. Quand on forma, le 28 septembre 1840, dix bataillons à huit compagnies du même type on les appela bataillons de chasseurs à pied. Le duc d'Orléans, sans lequel il n'y aurait peut-être pas eu de chasseurs, s'en expliqua : «Le nom n'est pas indifférent. . . Le nom de chasseurs rappelle les chasseurs volontaires de la glorieuse époque de 1792 et les chasseurs à pied de la Garde impériale dont le souvenir est impérissable dans l'armée française. . . Il établira une communauté de service de troupes légères entre les chasseurs à pied et à cheval, destinés à faire ensemble l'avant garde de nos armées. Il exprime par conséquent mieux la destination de cette troupe que le nom de tirailleur (3)». . . Avant la guerre de 1914 - 1918, l'opinion était assez courante chez les chasseurs à pied d'un héritage des chasseurs de la Révolution et des chasseurs à pied de la Garde impériale de Napoléon 1<sup>er</sup>. Si cela était plausible pour les premiers, c'était résolument erroné pour les seconds, qui étaient un régiment d'infanterie comme les grenadiers à pied.

Le «pas de chasseur» a une cadence rapide, qui avant 1914 n'excédait toutefois pas les 130 à 135 pas à la minute. Après 1918, pour faire plus chasseur encore, on exagéra la cadence à la limite du pas de course (4). Cette cadence plus rapide que celle de la ligne procède à bon droit de l'une des raisons qui amenèrent à créer les chasseurs à pied, celle de la mobilité. Le chasseur choisi de petite taille, mais robuste et lesté, était entraîné, par une éducation physique, révolutionnaire en 1840, méthodique et sans complaisance, à se déplacer au pas de

course. Le but était de couvrir quatre kilomètres en vingt cinq minutes. Ce qui fut longtemps une nécessité tactique s'atténua vers 1900 pour disparaître pendant la Grande Guerre, sauf lorsqu'il s'agissait de défiler. On pouvait plaisanter cette sorte de pas de parade frénétique, il n'était pas à la portée de n'importe qui sans entraînement. Doit-on rappeler qu'en 1962 ou 1963 le pas de chasseur fut officiellement supprimé par le chef d'Etat-major de l'armée de Terre du moment, qui, à vrai dire, était un marsouin ? Il en fallait plus que cela pour empêcher les chasseurs de courir.

## *. . . Il semble bien que les premiers chasseurs furent recrutés parmi les gardes-chasse et les braconniers. . .*

Le cor de chasse, qui devint l'emblème des chasseurs, n'était qu'un rappel de l'insigne des chasseurs à pied et à cheval de l'Ancien Régime, au moins depuis 1776. Il semble bien, en effet, que les premiers chasseurs furent recrutés parmi les gardes-chasse et les braconniers, que seule une frêle barrière sépare. Jusqu'en 1855, les chasseurs n'eurent pas l'exclusivité du cor dans les troupes à pied, puisqu'il distinguait l'infanterie légère et même les voltigeurs de l'infanterie de ligne. Ce cor était toujours vu de côté. Le cor actuel de la plupart des insignes, ovale parce qu'il est censé être vu de biais, et qui a été aussi retenu pour l'insigne de béret, en 1962 est de mode relativement récente. Il n'est guère apparu que dans l'entre deux guerres, vers 1929 et participe de ce désir de particularisme du chasseur à pied, qui était ennuyé d'avoir le même cor que les chasseurs à cheval. Pourtant, cette communauté d'insigne n'avait pas fait battre un cil pendant soixante-quinze ans. Historiquement, le cor ovale est une hérésie.

La trompe de chasse qui figure dans toutes les fanfares n'existait pas dans les débuts. Comme moyen de transmission sonore, les chasseurs disposaient du clairon déjà en service chez les voltigeurs d'infanterie depuis 1822. Mais les chasseurs, qui n'avaient réglementairement pas de tambour eurent des clairons, d'un nouveau modèle. Il y eut même un essai de clairon à piston. Ce n'est qu'en 1854 que les bataillons eurent une fanfare, dont une partie des clairons sonnait aussi de

la trompe de chasse. C'était un usage, déjà ancien dans les fanfares de la cavalerie. Mais ce ne serait que vers 1880 que ces trompes servirent à sonner des pas redoublés pour faire défiler le 17<sup>e</sup> bataillon.

Les refrains de bataillon furent d'abord une nécessité tactique pour rallier des chasseurs entraînés à combattre individuellement et à se disperser en terrain coupé. Chaque régiment d'infanterie avait d'ailleurs sa batterie (et plus tard sa sonnerie) propre pour le même usage. Les refrains furent codifiés dès 1841 pour les dix premiers bataillons. Celui du 8<sup>e</sup> fut changé en 1854. Il est probable que l'on mit très rapidement des paroles sur l'air du refrain (5). Pour la petite histoire, nous nous souvenons d'avoir entendu un refrain qui semble avoir disparu du répertoire, celui du 33<sup>e</sup> bataillon, créé en 1941 pour la Syrie (où il n'alla pas) et qui bissait les premières mesures de « Maréchal, nous voilà ». Voici une trentaine d'années cela coûtait cher, à la popote, de ne pas connaître par cœur les trente-deux refrains des bataillons d'active. La verve de ces refrains est admirable et les paroles datent de ces époques où l'on osait encore appeler un chat un chat.

La « Sidi Brahim », chant et hymne des chasseurs, aurait été composée peu après le fait d'armes de 1845, avant 1847, le cinquième couplet ayant été ajouté après 1870 et le sixième en 1919. Elle se chante sur l'air d'un chant d'ouvriers lyonnais. La « Protestation des chasseurs à pied », elle, date de 1875 : aux trois couplets originaux, on ajouta, peu avant 1939 celui qui fait allusion au drap moutarde.

Les fanions de bataillon s'expliquent par le fait qu'il ne fut prévu qu'un drapeau unique pour tous les bataillons de chasseurs. En réalité de 1854 à 1870, il y en eut deux avec celui des chasseurs de la garde. Mais chaque bataillon d'infanterie avait depuis longtemps, un fanion dit d'alignement. L'originalité des chasseurs fut d'abord de lier l'existence du fanion à l'esprit collectif du bataillon : le fanion symbolisa le bataillon comme le drapeau symbolisait le régiment. Il semble que les fanions des chasseurs furent dès le début bleu et jonquille, sauf pour le bataillon de la garde qui, outre son drapeau, avait un fanion vert et

jonquille. Le fanion, jusqu'en 1875, était porté par un sergent major ou fourrier et gardé par cinq chasseurs de 1<sup>re</sup> classe. Cette garde fut supprimée en 1875, mais lorsque pendant la guerre de 1914 - 1918, les fanions eurent reçu les décorations collectives du corps, on les fit de nouveau escorter par deux chasseurs. N'en déplaise aux inconditionnels pour qui hors du bleu - jonquille il n'est pas de chasseur, les fanions d'une vingtaine de bataillons furent bleu - blanc - rouge de 1873 à 1914 et celui du 14<sup>e</sup> l'était encore en 1919. Naturellement, le 24<sup>e</sup> avait conservé les couleurs verte et jonquille. Généralement, le fanion de bataillon portait le numéro du corps à l'intérieur d'un cor de chasse, le tout jonquille ou brodé d'or. Pendant la première guerre mondiale, on ajouta des devises, des noms d'actions d'éclat, des franges sur les bords.

Quant aux fanions de compagnie, absolument ignorés par le règlement, il semble bien qu'ils furent imités de ceux des tirailleurs algériens. Seuls quelques bataillons en avaient avant 1888 ; par la suite, ils fleurirent surtout chez les chasseurs alpins. Pendant la Grande Guerre la plus grande fantaisie présida à leur disposition et il reçurent aussi décorations collectives et inscriptions. D'une façon générale, les quatre premières compagnies observaient le code de couleurs des bataillons d'infanterie : bleu 1<sup>re</sup>, rouge 2<sup>e</sup>, jaune 3<sup>e</sup>, vert 4<sup>e</sup> les deux dernières alternant ces couleurs. Mais par ce phénomène d'excès dans le particularisme qu'on observe fréquemment, il y eut des bataillons où la phobie du rouge fit attribuer le blanc à la 2<sup>e</sup> compagnie. Il y a toujours plus royaliste que le roi.

Les flammes de clairon, elles, ne datent que de 1880 environ, sauf pour le bataillon de la Garde, qui en eut dès 1854. Le cordon de clairon était, réglementairement, tricolore jusque vers 1930, où un chef de bataillon lança le vert. Peut-être fut-il influencé par les cordons de trompette des alpini italiens.

*La tenue bleue, à laquelle les chasseurs tiennent tant. . . frappa les yeux et les imaginations.*

La tenue bleue, à laquelle les chasseurs tiennent au point d'avoir protesté chaque fois qu'on a essayé de la supprimer, frappa les yeux et

les imaginations très rapidement, dès la création en 1840. Un psychologue pourrait s'amuser à chercher s'il n'y a pas eu un transfert inconscient entre la couleur de l'uniforme et sa coupe, symbole alors de modernité et d'efficacité.

Ce qui se remarquait en 1840, n'était peut être pas tellement le bleu très foncé de la tunique, puisqu'il était, à une nuance près, celui des habits d'infanterie. C'était la coupe de la tunique, qui faisait descendre ce bleu par derrière, mais aussi par-devant, au-dessous de la taille, pour finir à mi-cuisses sur un pantalon gris de fer foncé, c'est-à-dire d'une teinte assez proche du bleu ardoise. Cet ensemble donnait une silhouette générale bleue, très différente de celle du fantassin, qui avait le pantalon rouge. En outre, les passepoils jonquille étaient étroits, les épaulettes, d'un vert foncé avec une tourmente jonquille, les équipements, en cuir noir et non blanc de sorte qu'aucune tache claire n'apparaissait dans l'ensemble de la tenue. Le chasseur était un « homme en bleu » (fut-ce en bleu, noir et gris) de la tête aux pieds. Il le restait quand il se couvrait de son manteau noir jusqu'en 1854, puis gris de fer bleuté, c'est-à-dire un bleu moyennement foncé. Les seules tâches rouges étaient les chevrons d'ancienneté et la bordure extérieure de la cocarde, vraiment peu de chose. Et quand infanterie et chasseurs eurent des vêtements de même coupe, après 1845, le pantalon rouge et les cuirs blancs rendirent toute confusion entre les deux difficile. L'assimilation mentale entre tenue bleue et troupe d'élite, se fit par la suite, au rythme des faits d'armes des bataillons après Sidi Brahim. En 1854, le gris de fer foncé du pantalon devint gris de fer bleuté, une teinte encore plus bleue que grise. Quant aux officiers, il semble que la mode leur faisait confectionner des effets dans un drap du bleu le plus foncé possible, qui devint noir après 1854 à l'imitation des officiers de la Garde.

Leur silhouette, telle que la restitue aquarelles et portraits entre 1840 et 1870 est nettement funèbre : képi noir tunique noire, gilet bleu foncé, pantalon bleu moyen, bottes noires, cuirs noirs, le tout souligné de passepoils jonquille étroits au point d'être invisibles, de galons et de boutons argent. Mais dussions nous horrifier les chasseurs puristes, ces officiers enroulaient autour de leur taille une large ceinture « bleu cerise ».

*Les chasseurs ne portèrent vraiment une tenue entièrement bleue foncé que dans l'armée d'armistice.*

Après 1871, la menace de suppression des chasseurs d'abord, de la tenue bleue ensuite provoqua la « Protestation » et un mouvement d'opinion. Car curieusement, la politique n'était pas exempte de l'opération, la conception républicaine d'une armée de citoyens admettant difficilement la notion de troupes spéciales ou de corps d'élite. Le souvenir des récentes actions des chasseurs durant la guerre de 1870 - 1871 rallia l'opinion publique et sauva la subdivision d'arme et la tenue bleue. Le bleu foncé fut renforcé par la suppression du passepoil jonquille à la tunique en 1873, mais les chasseurs à pied perdirent leur manteau à capuchon (rendu aux alpins en 1887) et leur schako. Malgré la capote gris bleuté du modèle général, il n'en restèrent pas moins les « trente mille braves au képi sombre, au manteau bleu » jusqu'à la grande guerre.

C'est dans cette tenue que les « diables bleus » (6) s'illustrèrent encore en juin et en juillet 1915 dans les Hautes Vosges réussissant à différer jusqu'à la fin de 1915 la distribution des capotes bleu horizon puis des vareuses en drap gris de fer bleuté. Ayant reçu des casques Adrian bleu horizon, ils les peignirent en bleu presque noir.

Après la guerre, l'existence d'énormes stocks de drap bleu horizon fit adopter un plan pour leur utilisation et leur remplacement ensuite par du drap kaki. La capote bleu horizon fut donc maintenue pour les chasseurs à pied et le manteau de même teinte pour les alpins. Pour le reste, une seconde protestation sauva la tenue bleue : bleu foncé plus clair que le bleu marine pour les vareuses et les molletières (la dénomination officielle en était gris de fer bleuté) et gris moyen, avec une nuance ardoise pour le pantalon, culotte (gris de fer foncé). Le musée possède un mannequin du 22<sup>e</sup> B.C.A. portant cette tenue. Officiers et sous-officiers eurent des effets de toute la gamme du bleu foncé et jusqu'au noir pour les vareuses et les képis ou bérets et des pantalons ou des culottes bleu foncé à passepoil jonquille. En 1935, lors du passage au kaki, cette tenue bleue fut conservée pour le temps de paix, mais la tenue de mobilisation comprit casque et capote kaki. En 1936, le bleu foncé gagna

la chemise et le jersey et le gris de fer bleuté devint officiellement bleu foncé pour les vareuses ; le pantalon attendra 1939 pour être, lui aussi bleu foncé. En juillet 1939, on décida la capote bleu foncé pour les chasseurs à pied.

En fait, les chasseurs ne portèrent vraiment une tenue entièrement bleu foncé que dans l'armée d'armistice. On comprend leur troisième protestation lorsque les travaux d'établissement de la nouvelle tenue, en 1946, prévirent encore de les vêtir en kaki. Ils eurent encore gain de

cause et obtinrent que leurs effets de la coupe de 1946, seraient en drap bleu foncé, disposition confirmée en 1962 quand la vareuse remplaça le blouson. Naturellement, leur tenue de combat était semblable à celle du reste de l'armée et depuis 1959, leur tenue d'été en kaki clair. Il y a maintenant une quarantaine d'année que la tenue bleue n'est plus contestée.

Mais de quoi demain sera-t-il fait ?

Qu'importe, on fera une nouvelle protestation.



- 
- (1) L'ouvrage de base reste celui du général Richard, « les chasseurs à pieds » publié en 1890, mais il est assez difficile à trouver aujourd'hui. Les études ou synthèses les plus accessibles aujourd'hui sont le numéro spécial de la Revue historique de l'armée 1966/2 et, pour les uniformes, le numéro 86 de février 1985, de la revue « Uniformes ». Pour les drapeaux, on lira l'ouvrage de Jean Brunon « les drapeaux des chasseurs à pied, édité en 1942.
  - (2) Laquelle, comme chacun sait, est la science de la vie des saints et, par extension, une histoire considérablement embellie.
  - (3) A la mort accidentelle du duc d'Orléans, en 1842, les chasseurs s'appelèrent chasseurs d'Orléans jusqu'en 1848. Le terme chasseurs de Vincennes n'a jamais été réglementaire.
  - (4) On assiste à une manie inverse, mais de même essence à la Légion étrangère ces dernières années comme si plus on marche lentement et plus on est légionnaire.
  - (5) « 5e bataillon ventre à terre, commandé par Certain Canrobert. En avant « 10<sup>e</sup> bataillon commandant Mac Mahon, n'a pas peur du canon nom de nom ! » Canrobert commanda le 3<sup>e</sup> en 1842 et Mac Mahon le 10<sup>e</sup> à la même époque.  
« 20<sup>e</sup> bataillon, commandant Cambriels, les chasseurs aux pieds ont des ailes ». Cambriels fut le premier chef de bataillon du 20<sup>e</sup> à sa création en 1853.
  - (6) En réalité les Allemands les appelèrent « diables noirs ». Il s'agissait, en juin du 7<sup>e</sup> BCA à l'Hilsenfirst, en juillet de la 3<sup>e</sup> brigade de chasseurs, 14<sup>e</sup> 22<sup>e</sup> 30<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> BCA et la 5<sup>e</sup>, 106<sup>e</sup>, 107<sup>e</sup>, 114<sup>e</sup>, 115<sup>e</sup>, 120<sup>e</sup> et 121<sup>e</sup> BCP au Linge.



Photo ADC Favier

*Chasseur du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseur à pied  
1919 - 1935*

*Musée de l'Infanterie  
Salle XX<sup>e</sup> siècle*

Photo ADC Favier



### DECORATIONS DU CAPITAINE MASSONI

Musée de l'Infanterie - Salle armée d'Afrique

*De haut en bas et de gauche à droite :*

- 1 - Croix de chevalier de la Légion d'honneur - 12<sup>e</sup> modèle.
- 2 - Croix de chevalier de la Légion d'honneur - 12<sup>e</sup> modèle - Inscription ajoutée sur le ruban.
- 3 - Médaille militaire 1<sup>er</sup> modèle.
- 4 - Croix de 5<sup>e</sup> classe (chevalier) de l'Ordre impérial du Medjidé.
- 5 - Croix de 5<sup>e</sup> classe (chevalier) de l'Ordre impérial du Medjidé - réduction.
- 6 - Médaille de la reine d'Angleterre agrafes :
  - Balaclava.
  - Sébastopol.
  - Inkermann.
  - Alma.

# Décorations du Second Empire

## LE CADRE DU CAPITAINE MASSONI

Les salles d'honneur rassemblent fréquemment, côte à côte, des reliques chargées d'histoire et des témoignages modestes. Ces derniers sont souvent intéressants à scruter, parce qu'ils ouvrent une fenêtre sur l'aspect quotidien, sur les petits côtés de la vie du régiment. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger le cadre de bois qui renferme les décorations du capitaine Massoni et qui nous vient de la salle d'honneur du 1<sup>er</sup> Régiment de tirailleurs algériens à Blida. Il ne s'agit pas de souvenirs spécifiques de l'armée d'Afrique : n'importe quel régiment de ligne ou bataillon de chasseurs à pied, pourrait avoir - et a peut-être - les mêmes. Il ne s'agit pas non plus d'une brochette prestigieuse : Massoni n'était pas extraordinairement décoré pour l'époque où il a vécu. On serait plutôt enclin à imaginer qu'il avait fait encadrer ses propres décorations pour son plaisir personnel et que sa veuve, car il mourut à peine retraité, les offrit à l'ancien régiment de son mari. Massoni avait servi dix sept ans au 1<sup>er</sup> tirailleurs, pratiquement à Blida ; sa femme était de Blida : le régiment et la ville vivaient dans une sorte de symbiose qui ne cessa qu'en 1902. Probablement Massoni était-il

une figure connue du Blida de l'époque et du régiment et ce dernier accueillit pour le mettre en bonne place son souvenir.

Notre époque qui a des décorations pour tous les usages, et notre armée qui, faute de guerres, s'est résolue à créer des médailles pour sanctionner la bonne exécution du service, ont de la peine à imaginer que des poitrines militaires puissent rester veuves de rubans. Or, c'était le cas courant avant que Napoléon ne créât la décoration de la Légion d'honneur. Sous l'Ancien régime, seuls les officiers nobles d'un certain rang ou d'une certaine ancienneté portaient la croix de Saint-Louis ou celle du Mérite militaire. Quelques rares bas-officiers ou hommes de troupe, à partir de 1771, arboraient le médaillon de vétérance, qui requérait trois congés dans le même régiment c'est-à-dire environ vingt quatre années de bons services. Ce médaillon fut supprimé avec toutes les autres distinctions en 1791. L'étoile de la Légion d'honneur récompensait, pour les militaires, un acte de bravoure exceptionnel : jusqu'au Second Empire, rares étaient les croix dans le rang.



Photo ADC Favier

Napoléon III créa par décret du 22 janvier 1852, la médaille militaire réservée aux sous-officiers, aux hommes de troupe et aux généraux commandant en chef devant l'ennemi. Aux deux premières catégories, on la donnait pour une action d'éclat. Elle constitua une sorte de degré pour accéder à la Légion d'honneur : un médaillé qui se distinguait encore recevait la croix. Le cas n'était pas rare, dans les régiments de choc comme les zouaves, de sous-officiers portant la croix et la médaille après la Crimée et l'Italie. On ne donnait encore pas ces distinctions pour ancienneté de service.

Mais pendant la guerre, contre la Russie, la reine Victoria avait décerné à des soldats ou à des marins français la «décoration de la reine d'Angleterre» comme on disait, c'est-à-dire, la médaille commémorative de Crimée ou celle de la Baltique. Les médailles commémoratives n'existaient pas dans notre armée, alors qu'elles étaient courantes dans l'armée britannique depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement français n'avait pu faire moins que d'autoriser ses militaires à accepter et à porter ces médailles. En outre, le Sultan de Turquie avait à son tour accordé à des militaires français, anglais et piémontais un ordre de récompense pour le mérite, le Medjidié. Ces décorations furent très populaires dans l'armée. Aussi, pour les campagnes suivantes, l'Empereur créa-t-il des médailles commémoratives : Italie, le 11 août 1859, Chine le 23 janvier 1861, Mexique, le 29 août 1863.

Il y avait même eu une sorte de prix de rat-trapage avec la médaille de Saint-Hélène créée le 12 août 1857 pour les rares survivants des campagnes de 1791 à 1815. Le pli était pris et le nombre des médailles commémoratives qui allaient orner les poitrines ne ferait que croître. Il ne faut cependant pas se hâter de conclure qu'on jetait ces médailles par les fenêtres : être allé en Crimée, en Chine ou au Mexique et en être revenu constituait à l'époque une aventure qu'il était juste de marquer par rapport à ceux qui étaient restés dans leurs casernes. Les seuls qui eussent pu protester étaient les membres de l'armée d'Afrique qui n'avaient pas de médaille pour commémorer les colonnes de Kabylie ou des Oasis, mais ils n'en firent rien.

Voyons maintenant qui était ce Massoni dont le souvenir se perpétue à travers ses décorations. Sa carrière est caractéristique des militaires d'une période, le Second Empire, et d'une armée qui, quoi qu'on en ait dit, passa plus de temps en garnison qu'en campagne (1).

Pie, Maxime Massoni était né à «Saint André», dit son état signalétique, c'est-à-dire à Saint Andréa di Cotone, canton de Cervione, dans l'actuelle Haute Corse le 30 avril 1832. Il était fils de Simon Pierre Massoni et d'Anne Camille Folone et est qualifié d'étudiant ce qui laisse entendre un certain niveau d'instruction générale. Il s'engagea pour sept ans le 17 mai 1849 (à dix-sept ans) au 21<sup>e</sup> de ligne, alors en garnison au fort de Noisy, près de Paris, avec dépôt à Troyes, mais qui devait se transporter à Lyon en 1851. Incorporé le 7 juin 1849, il était sergent le 11 mars 1853. Il passa alors, le 24 janvier 1854, au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Lyon, dépôt à Besançon, mais qui embarqua bientôt pour l'Orient. Il prit part aux batailles de l'Alma, de Balaclava et d'Inkermann et fut blessé par coup de feu à la main à cette dernière affaire, le 5 novembre 1854. L'année suivante, il passa au Régiment de Tirailleurs algériens, qui manquait de gradés français et qu'il rejoignit le 3 avril 1855. A la prise du Mamelon Vert, devant Sébastopol, le 7 juin 1855, il fut blessé de plusieurs coups de baïonnette et gravement contusionné à la jambe gauche : immobilisé, il fut fait prisonnier par les Russes. Echangé par cartel il rejoignit les tirailleurs le 25 août et fut nommé sergent-major le 13 septembre, huit jours après la prise de Malakoff. Au retour de Crimée, le 28 novembre 1855, son bataillon contribua à former le 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs algériens, à Blida, où il compta comme sergent-major le 1<sup>er</sup> janvier 1856. Massoni se rengagea alors pour sept autres années.

Le 12 juin 1856, il fut décoré de la médaille militaire et autorisé à accepter la médaille anglaise de Crimée et celle, turque, du Medjidié de 5<sup>e</sup> classe (2). Après l'expédition de Kabylie de 1856 - 1857, il revint à Blida où il fut nommé adjudant sous-officier le 5 avril 1859, grade dans lequel il ne resta pas longtemps : le 7 décembre, il fut promu sous-lieutenant, bénéficiant indirectement des pertes survenues en Italie, où son bataillon, n'avait pas été envoyé (3). Le 29 janvier 1862, il était désigné comme porte-drapeau au poste où l'on mettait d'habitude un des sous-lieutenants les plus décorés, mais aussi apte à des fonctions administratives, car le porte-drapeau était l'adjoint du capitaine d'habillement et s'occupait du matériel du corps. Massoni portera pendant quatre ans l'aigle remise le 4 septembre 1861 et dont la soie devait être brûlée à Sedan en 1870 (4).

Attaché par ses fonctions au drapeau, ne prenant pas part aux campagnes si tout le régi-

ment n'y figurait pas, Massoni a dû alors devenir une figure familière de Blida. Le 25 juin 1865, il était fait chevalier de la Légion d'honneur, non pour un fait d'armes exceptionnel, mais parce que désormais, l'attribution de la croix faisait l'objet d'un « travail d'avancement », c'est-à-dire d'un système complexe de proposition selon le contingent attribué à chaque corps. La décoration lui fut remise par l'Empereur en personne au cours du voyage que celui-ci fit en Algérie. Un an plus tard, le 12 août 1866, il était lieutenant et cessa donc de porter l'aigle. Sa vie militaire se déroula sans histoire à Blida. Il ne semble pas être parti en France pour la guerre de 1870 - 1871. Sa promotion au grade de capitaine part du 4 août 1870 ; survenant à quatre ans de grade seulement, elle est probablement à mettre en relation avec les pertes considérables que le 1<sup>er</sup> Tirailleurs fit ce jour-là à Wissembourg (5). C'est après la guerre que Massoni se maria avec une demoiselle Fabre, dont le père était entrepreneur à Blida et « propriétaire de plusieurs immeubles ». Après une carrière militaire honorable, c'était la consécration sociale pour le vieux soldat.

Bien qu'il n'eut qu'une quarantaine d'années, il semble alors s'être laissé aller aux approches de la retraite. Le 1<sup>er</sup> Tirailleurs avait été décimé par la guerre (6) et sa remise en ordre n'advint que le 3 février 1872. Les notes de cette époque sont assez cruelles pour Massoni : « physique agréable. . . conduite assez bonne. . . capacité moyenne, manière de servir assez bonne. . . » Son colonel Menier, l'exécute : « Monsieur Massoni est un ancien officier de tirailleurs qui a conservé intacte l'ancienne tradition des corps indigènes, celle de ne pas s'occuper du détail et de laisser faire son sergent-major. . . » Peut être le capitaine souffrait-il déjà de la maladie qui allait l'enlever. En 1874, il prit sa retraite à vingt ans de service et se retira à Blida. Deux ans plus tard, il s'en fut en France pour une cure à Amélie-les-Bains, où il décéda à l'âge de quarante-quatre ans.

Examinons le souvenir qu'il avait légué à la salle d'honneur de son régiment et qui figure aujourd'hui au Musée de l'Infanterie, sur le mur Est de la salle Armée d'Afrique.

Il s'agit d'un cadre en noyer verni de 330 millimètres de hauteur sur 295 de largeur. Il laisse apparaître un rectangle de 190 millimètres sur 150, tendu de soie blanche et protégé par une vitre. A l'intérieur sont fixées, de gauche à droite et de haut en bas, les décorations suivantes : 1) une croix de chevalier de la Légion d'honneur de 90 millimètres de

haut ; 2) une autre croix semblable de 130 millimètres de haut ; 3) une médaille militaire haute de 80 millimètres ; 4) une croix du Médjidié de 5<sup>e</sup> classe de 95 millimètres de haut ; 5) une croix de même modèle réduit, de 41 millimètres de haut ; 6) une médaille de Crimée de 90 millimètres avec quatre agrafes d'argent.

1) Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Elle est du 12<sup>e</sup> modèle, celui du 16 mars 1852. La croix à cinq rayons doubles pommetés d'argent en émail blanc est posée sur une couronne de chêne (à droite) et de laurier (à gauche) en émail vert, liée par un ruban double qui forme l'attache de la croix en haut et pend verticalement en bas.

L'avvers et le revers de cette croix sont semblables et le diamètre en est de 90 millimètres. Le médaillon central porte l'effigie en or de Napoléon 1<sup>er</sup> tête à droite sur fond or ; il est entouré d'un cercle d'émail bleu avec en exergue d'or **NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS** ; le revers de ce médaillon porte un aigle d'or sur fond d'or tête à droite et en exergue **HONNEUR ET PATRIE**. La croix se termine à son sommet par une boule soudée aux deux rubans de la couronne d'émail vert et reliée à un anneau, le tout recouvert par une couronne impériale en argent à huit fleurons surmontée d'une croix et large de 22 millimètres dans sa plus grande largeur. L'anneau est suspendu à un ruban en moire écarlate large de 38 millimètres. Cette croix n° 1 est en très bon état de conservation, ruban y compris.

2) Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Du même modèle que la précédente, mais la croix est abîmée, quelques pommettes sont écrasées. Le ruban tellement délavé qu'il est rose très clair a 80 millimètres de longueur. Il porte en travers une inscription manuscrite à l'encre noire sur quatre lignes : **25 juin 1865/ reçu de la main/de sa majesté/Napoléon III**. Il est possible que cette décoration, exceptionnelle par la qualité de celui qui l'avait épinglée sur la poitrine de Massoni, après avoir été longtemps portée (d'où les détériorations) ait été mise dans un cadre et exposée longtemps dans une pièce ensoleillée.

3) Médaille militaire.

Elle est du 1<sup>er</sup> modèle institué par le décret du 22 octobre 1852. La médaille en argent à 28 millimètres de diamètre ; le médaillon

central porte à l'avant l'effigie Napoléon III tête à gauche sur fond d'or entourée de l'exergue Louis Napoléon sur émail bleu et au revers VALEUR ET DISCIPLINE, il est entouré d'une couronne de lauriers en relief d'argent. Cette médaille est surmontée d'un aigle d'argent aux ailes demi-déployées articulé par les serres sur la couronne de lauriers et dont la queue à l'arrière recouvre cette couronne. La tête de l'aigle est soudée à un anneau dans lequel passe un ruban de 38 millimètres de largeur jaune moiré liseré de vert. La médaille est ternie, le ruban un peu passé.

4) Croix de 5<sup>e</sup> classe (chevalier) de l'Ordre impérial du Medjidié.

Institué en 1851 par le sultan de Turquie ABDOL Medjid pour services rendus à l'empire et au souverain. Il comporte cinq classes, la cinquième correspond à chevalier. La médaille représente un soleil d'argent à sept flammes séparées par un croissant surmonté d'une étoile ; le médaillon central, en argent pour la 5<sup>e</sup> classe représente le chiffre du sultan et porte en caractères arabes d'or la devise ZELE, DEVOUEMENT, FIDELITE sur fond d'émail rouge ainsi que la date de fondation, 1268 de l'hégire. L'insigne est surmontée de l'étoile et du croissant émaillés de pourpre. Cet insigne est relié à un anneau qui permet de porter la décoration suspendue à un ruban de 36 millimètres de largeur en soie rouge foncé liserée de vert.

5) Croix du Medjidié identique en réduction.

Cette décoration ne pouvait se porter le ruban seul. C'est peut-être pourquoi la grande décoration allait de pair avec un modèle réduit.

6) Médaille de Crimée.

Instituée en 1856 par S.M. la reine Victoria d'Angleterre en commémoration de la campagne contre la Russie et du siège de Sébastopol. A été conférée aux militaires de tous grades français ayant pris part à la guerre de Crimée et ayant débarqué en Orient avant le 8 septembre 1855. Un décret impérial du 26 avril 1856 en a autorisé l'acceptation et le port. Elle était suspendue à une boucle-broche en argent. La médaille comporte quatre agrafes pour l'armée de Terre : Alma, Balaklava, Inkermann, Sébastopol et deux pour l'armée de mer : Sébastopol, Azof. L'agrafe Traktir n'est pas visée par le décret, les autres agrafes, dont Mamelon Vert, sont de pure fantaisie. Ces agrafes sont argent, constituées par une feuille de chêne sur laquelle est frappé le nom de l'opération. Dans le cas présent, elles sont, de haut en bas, dans l'ordre Balaklava, Sébastopol, Inkermann, Alma. La médaille en argent porte à l'avant l'effigie de la fondatrice avec en exergue Victoria Régina et au revers un guerrier couronné par la Victoire avec, sur la gauche verticalement, Crimée. Elle est suspendue par une bélière d'argent clair liseré de jaune. Les parties en argent sont ternies et le ruban un peu délavé.



- 
- (1) Sur une période de dix huit ans (1851 - 1870), la moyenne des grandes campagnes (Orient, Italie, Mexique et début de la guerre de 1870 - 1871) couvre six ans. Même les unités de choc, comme celles de l'armée d'Afrique, ne prirent part qu'en partie aux guerres. Par exemple, le 1<sup>er</sup> tirailleurs n'envoya qu'un bataillon sur trois en Italie et deux compagnies au Mexique.
  - (2) Massoni fit probablement figure de héros parmi les sous-officiers de Blida jusqu'à la campagne d'Italie.
  - (3) Il faut se souvenir que l'avancement se faisait alors à l'intérieur du régiment. Il fallait attendre une vacance, par promotion démission ou mort pour être nommé à la place du partant.
  - (4) Cet aigle était du nouveau modèle 1860 en aluminium ; l'étoffe de 100 x 120 centimètres portait les noms de ZOUAGHRA et ZAATCHA 1849/MONTS AURES 1850/PETITE KABYLIE 1851/LAGHOUAT 1852/BABORS 1853/ALMA 1854/INKERMANN 1854/TRAKTIR 1855/SEBASTOPOL 1855/MAGENTA 1859/SOLFERINO 1859. La soie fut brûlée, l'aigle et la hampe détruites à Sedan. Le musée de l'Infanterie conserve quelques fragments de la soie.
  - (5) 16 officiers et 800 hommes de troupe hors de combat.
  - (6) Après Wissembourg, Froeschwiller et Sedan, le régiment ne comptait sur les rangs pour trois bataillons que 300 hommes, dont la plupart furent emmenés en captivité. Le 4<sup>e</sup> bataillon fournit un contingent au régiment de marche en 1871.



# GROUPEMENT AÉROPORTE

de la 11<sup>e</sup> division parachutiste

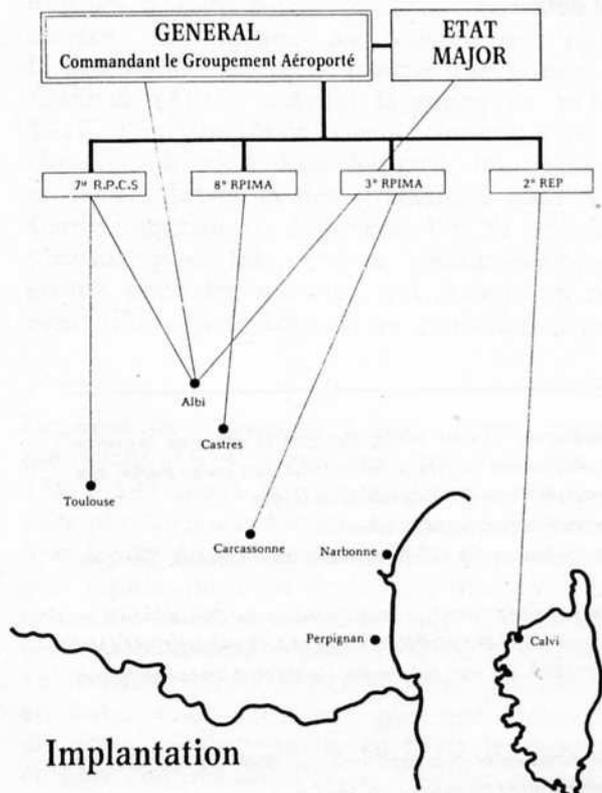
Créé le 1<sup>er</sup> juillet 1979 dans le cadre de la réorganisation des Forces d'Action Extérieure, le Groupe Aéroporté (GAP) est l'héritier des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> brigades parachutistes, dissoutes à la même date. Il reste encore mal connu, parfois même dans les Armées.

A l'exception d'une centaine d'appelés, le Groupe Aéroporté, grande unité entièrement professionnalisée, compte environ 5 000 hommes (250 officiers, 800 sous-officiers, 4 000 parachutistes et légionnaires) dont la moyenne d'âge est d'environ 23 ans tous grades confondus.

Le Groupe Aéroporté se compose de :

- un état-major situé à Albi ;
- un régiment de commandement et de soutien le 7<sup>e</sup> R.P.C.S. à Albi et Toulouse ;
- trois régiments d'infanterie parachutiste (R.I.P.) :
  - le 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes à Calvi,
  - le 3<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Carcassonne,
  - le 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Castres.

Depuis sa création, il participe régulièrement aux relèves d'unités ou de personnels : chaque année, il envoie en moyenne treize compagnies de combat outre-mer, sans compter quatre cent personnels isolés qui occupent les postes les plus divers. Mais le Théâtre Centre Europe reste également sa préoccupation et une bonne part de son instruction et de son entraînement y est consacrée.



ALBI, 25 juin 1979 « Les précurseurs »  
 Adjudant DEGHIN (GSEM)      Adjudant GIBAUT (GSEM)  
 LCL VEYS (Art. de Marine)  
 Col DAUBAS (TDM)

## REGIMENTS

## PRINCIPALES OPERATIONS depuis la création du GAP

### 7<sup>e</sup> R.P.C.S. (ex. 1<sup>er</sup> B.P.C.S.).

Créé le 1<sup>er</sup> juillet 1979 par changement d'appellation du 425<sup>e</sup> B.P.C.S., le 1<sup>er</sup> B.P.C.S. s'est vu confier la garde du Drapeau et les traditions du 7<sup>e</sup> R.P.I.Ma. C'est le 1<sup>er</sup> août 1983 que le 1<sup>er</sup> B.P.C.S. devient le 7<sup>e</sup> R.P.C.S. (le sixième « 7 »).



Tchad - Liban - Ouganda - R.C.A.  
Une centaine de cadres et hommes  
servent en permanence sur dif-  
férents territoires d'outre-mer.

### 2<sup>e</sup> R.E.P.

Héritier du 2<sup>e</sup> B.E.P. créé le 9 octobre 1948 à Sétif, il participe en Indochine à toutes les opérations importantes jusqu'à Dien-Bien-Phu ce qui lui vaut six citations à l'ordre de l'Armée. De 1956 à 1962 il se bat dans tous les secteurs de l'Algérie. Il rejoint Calvi en 1967. En 1978 il saute sur Kolwezi sauvant d'une mort certaine toute une population africaine et européenne. Seul régiment parachutiste de la Légion étrangère, il est dépositaire de tout le passé glorieux accumulé par les légionnaires parachutistes durant leur courte mais riche histoire.



R.C.A. (Barracuda 1980).  
Liban (Epaulard 1982).  
Tchad (Manta 1983 - 1984).

### 3<sup>e</sup> R.P.I.Ma

Héritier du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Air créé en 1943 en Algérie, il participe à la campagne de France. Re créé en 1948 sous le nom de 3<sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes il rejoint l'Extrême-Orient où son action lui vaut 3 citations à l'ordre de l'Armée. Devenu en 1958 3<sup>e</sup> R.P.I.Ma il prend une part active aux opérations en Algérie. En 1962 il rentre en France et s'installe à Carcassonne. En 1978 il participe aux opérations du Liban dans le cadre de la F.I.N.U.L.



R.C.A. (Barracuda 1979).  
Tchad (Tacaud 1979 - Manta 1984)  
Liban (Epaulard 1982 - Diodon I  
1982 - 83 - Diodon IV 1983 - 84)  
Nouvelle-Calédonie 1985

### 8<sup>e</sup> R.P.I.Ma

Jeune régiment, il a participé à la presque totalité des opérations militaires entreprises par la France depuis une trentaine d'années. (voir bulletin L'INFANTRIE N° 8).

R.C.A. (Barracuda 1979).  
Ouganda (Menthe 1980)  
Nlles Hébrides (Saintonge 1980)  
Liban (Finul/FMSB 1982)  
Tchad (Manta 1983 - 84).

Le tour de France des salles d'honneur :

# LE 110<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE

Le 110<sup>e</sup> R.I. aujourd'hui le régiment d'infanterie de la 3<sup>e</sup> division blindée après avoir été pendant de nombreuses années celui du 2<sup>e</sup> Corps d'Armées, est en garnison à Donaueschingen, en Bade-Wurtemberg, ville célèbre pour abriter la source du Danube et comme siège de la famille princière de Fürstenberg. Cependant, il reste lié par de nombreux souvenirs à la ville de Dunkerque, qui fut sa garnison de 1873 à 1940 et d'où il partit pour les deux guerres mondiales.

La filiation du régiment remonte au régiment de Port-au-Prince, créé en 1772 pour la défense de l'île de Saint Domingue. Avec moins de netteté, le 110<sup>e</sup> se relie traditionnellement aussi au régiment d'Ogilvy-écossais, levé en 1748 avec les débris des vaincus de Culloden, et qui occupa très épisodiquement le 110<sup>e</sup> rang dans la liste de l'Infanterie.

La salle d'honneur, installée dans le bâtiment Picardie de la caserne à proximité du P.C. occupe trois salles pour retracer la vie de Port-au-Prince de 1772 à nos jours et associer le visiteur à son glorieux passé, à son présent et à son avenir.

La première salle est consacrée à la période de 1772 à 1961. Un panneau y expose en particulier, l'ordonnance du 18 août 1772 créant le régiment de Port-au-Prince et réglant son uniforme, un plan du siège de Savannah (1779) auquel participa Port-au-Prince embarqué sur l'escadre d'Estaing opération illustrée par quelques gravures anciennes et un diorama de l'embarquement du régiment. L'ensemble rappelle la contribution du 110<sup>e</sup> à l'Indépendance des États-Unis.

Un autre panneau rappelle la campagne de Vendée (1794 - 1796) de la 110<sup>e</sup> demi-brigade la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, première inscrite au drapeau et qui a donné son nom à la fête du régiment, les campagnes d'Helvétie en 1799 et d'Allemagne en 1800. Le numéro 110 étant resté vacant de 1803 à 1870 l'évocation suivante est celle du siège de Paris (1870 - 1871), où le 110<sup>e</sup> recréé se distingua à l'Hay-les-Roses et à Bruzenval.

Un panneau est dédié à la Grande Guerre, avec quelques reliques et souvenirs et de nombreuses photographies de l'épopée au cours de laquelle le régiment fut cité cinq fois à l'ordre de l'armée.

Un quatrième panneau retrace l'action du 110<sup>e</sup> R.I. motorisé depuis 1933, avec en particulier un plan de la bataille de Gembloux (11 - 15 mai 1940) où le 110<sup>e</sup> RIM s'est distingué au sein de la 1<sup>re</sup> Division d'Infanterie motorisée, ainsi que le rappel de son action en 1945 au sein de la 1<sup>re</sup> Division d'Infanterie reconstituée avec des F.F.I.

Un coin de la salle rappelle le bataillon de marche du 110<sup>e</sup>, un des trois bataillons de volontaires métropolitains envoyés en Indochine en 1947. Des armes de pagode, ramenées par ce bataillon, servent d'ailleurs à marquer les séparations des différents panneaux.

Le cinquième panneau surmonté d'un emblème fellagha pris aux rebelles, marque le séjour du régiment en Algérie de 1955 à 1961 en particulier dans l'Oranais, secteur de Vialar.

La cimaise de cette première salle est décorée de fanions des unités dissoutes du régiment.

La deuxième salle est consacrée à l'époque actuelle, avec explication des structures du 110<sup>e</sup> R.I. en tant que régiment d'infanterie de division blindée et visualisation de son cadre d'action en Fôret Noire. On y a regroupé également les archives historiques du corps, des documents de valeur et les trophées sportifs gagnés par le régiment.

Enfin la troisième salle présente la liste des chefs de corps depuis 1772, les citations obtenue et un monument au Souvenir des officiers, sous-officiers et soldats du régiment tombés au champ d'honneur. Ce monument est entouré de reconstitutions des drapeaux du 110<sup>e</sup> et de la 110<sup>e</sup> demi-brigade à l'époque révolutionnaire. La salle sert de dépôt au drapeau qui porte les inscriptions : Fleurus 1794 - Zurich 1799 - Hohenlinden 1800 - Saint-Domingue 1802 - Belgique 1914 - Verdun 1916 -

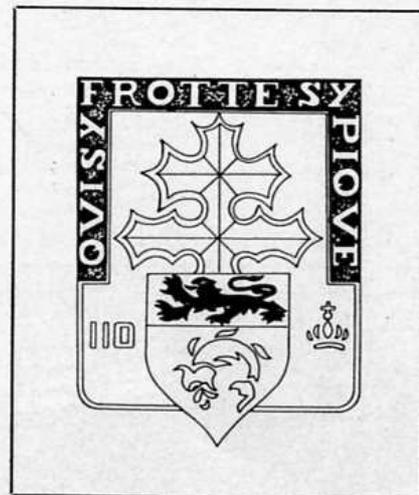
La Somme 1916 - La Marne 1918 et est décoré de la croix de guerre 1914 - 1918 avec cinq palmes et de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. Le livre d'or du régiment est également déposé dans ce local.

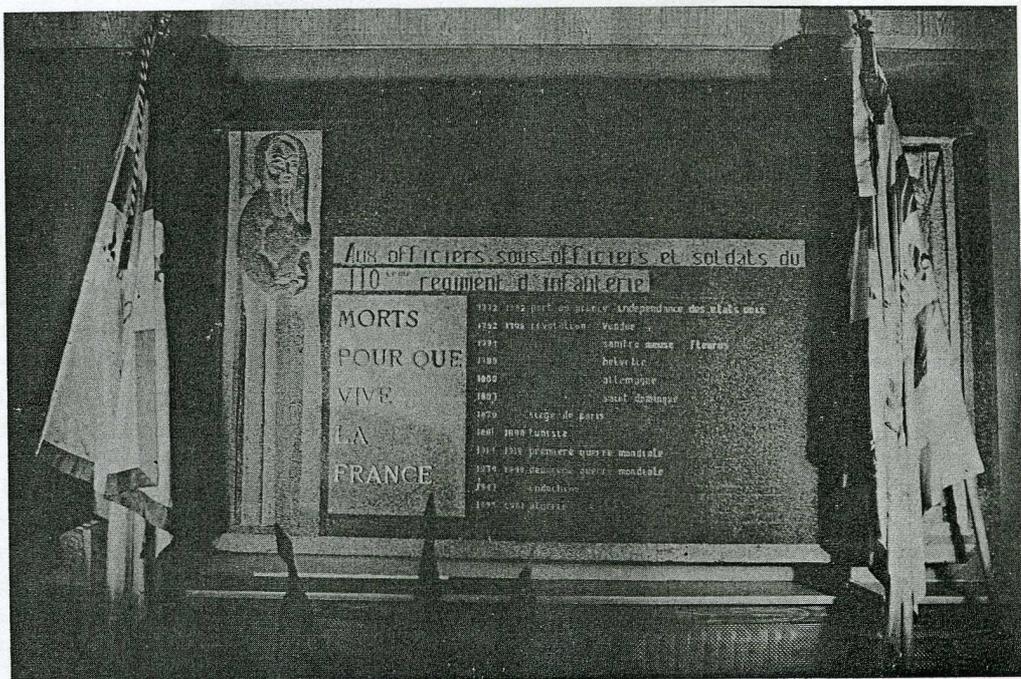
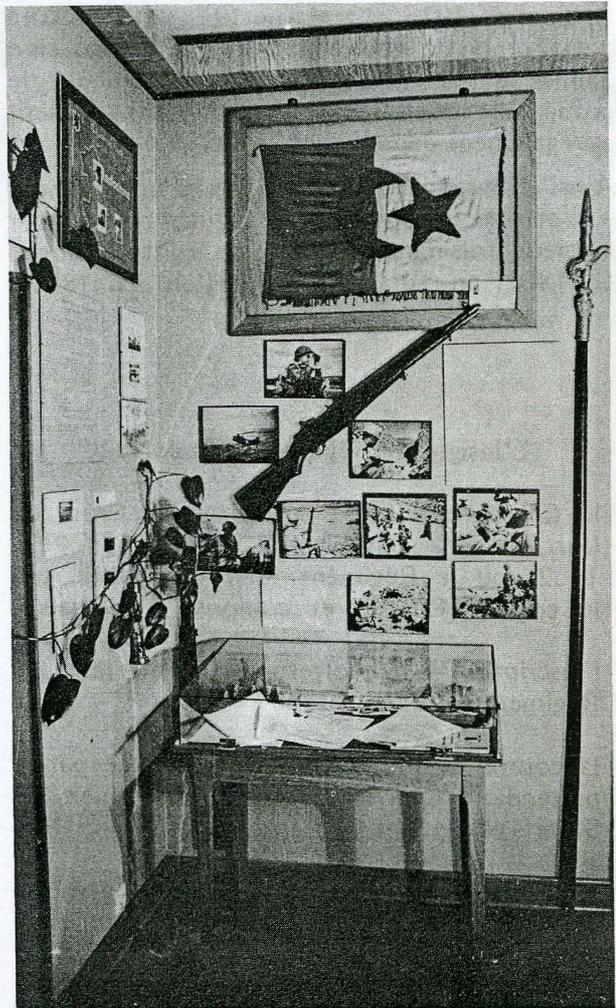
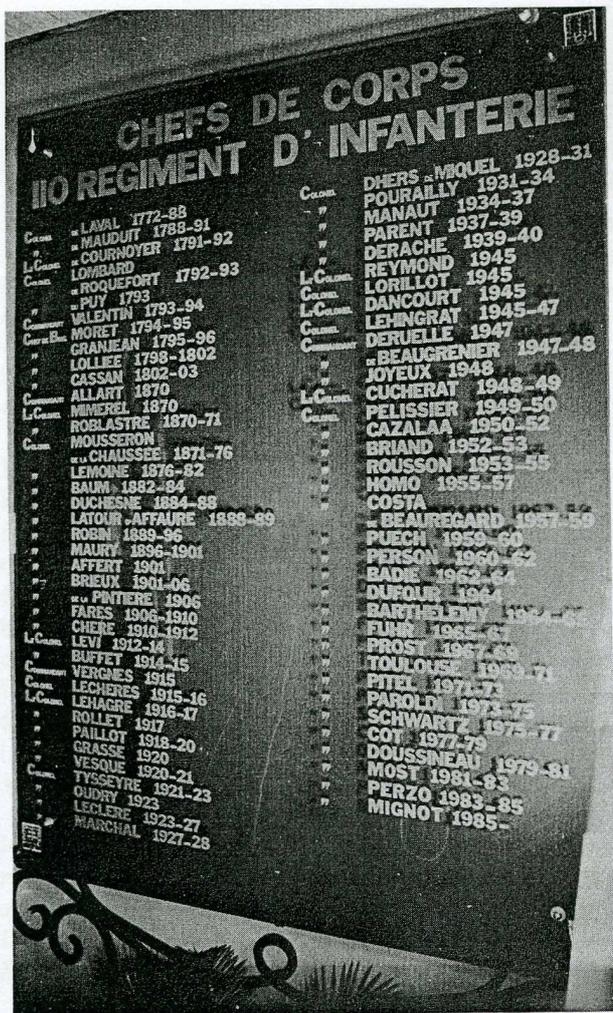
Ainsi est rappelée la tradition d'un régiment à l'origine coloniale qui retourna outre mer plusieurs fois dans sa carrière : à Saint-Domingue en 1802, en Tunisie (2<sup>e</sup> bataillon) en 1881 -

1883, en Indochine en 1947, en Algérie de 1955 à 1961, et servit bien la France en Europe, justifiant sa devise « Qui s'y frotte s'y pique » traduction de celle du régiment écossais d'Ogilvy « Memo me impune laccessit ». Le chardon d'Ecosse qui ornait les drapeaux d'Ogilvy se retrouve d'ailleurs sur l'insigne actuel, avec le fond bleu, et la couronne écossaise et les armes de Dunkerque.

#### L'insigne du Régiment comporte :

- le Chardon d'Ecosse en forme de Croix de Lorraine en souvenir de l'époque (1747 - 1762) où le Régiment était commandé par le colonel O'Gilvy et composé d'Écossais ;
- l'inscription 110 correspondant au rang du Régiment dans l'Infanterie ;
- la couronne d'Angleterre, revendiquée par le prétendant Charles Edouard, le dernier des Stuarts et figurant au drapeau d'O'Gilvy ;
- les armes de la ville de Dunkerque, garnison de tradition depuis 1873.





# I' E.I.R.E.L.

Créée le 1<sup>er</sup> septembre 1985, l'Ecole interarmées du renseignement et des études linguistiques a pour mission d'assurer la formation des personnels militaires d'active et de réserve dans les techniques du renseignement, d'assurer une formation en renseignement de sécurité de la Défense et de dispenser l'enseignement des langues étrangères au profit des personnels de la Défense.

C'est le 25 novembre que le général Schmitt, chef d'état-major de l'armée de Terre, a remis le drapeau de l'Ecole au lieutenant-colonel CATTO commandant l'E.I.R.E.L.



## DONS FAITS AU MUSEE

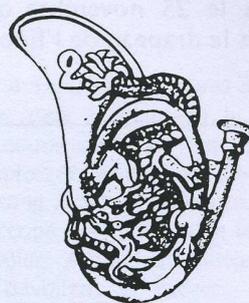
- Insignes métal et tissu 4<sup>e</sup> DAM - Lieutenant-colonel Gillet EM/4<sup>e</sup> DAM.
- Historique du 3<sup>e</sup> R.M.Z. 1914 - 18 (photocopie) - M. Corbery.
- Insignes métal 39<sup>e</sup> R.I. et tissu division - capitaine Amelineau 39<sup>e</sup> R.I.
- Vareuse de toile SOC Mle 1935 - M. Richard.
- Pantalon de toile d'été pour officier vers 1910 - colonel (ER) Carles.
- Aquarelle par Rigo - 5<sup>e</sup> R.I.
- Insigne brevet parachutiste prémilitaire - Lieutenant-colonel Savalle - EM/5<sup>e</sup> R.M.
- Balles de fusil Mle 1777 trouvées sur le champ de bataille de Peyrestortes.M. Campergue.
- Plan renseigné bataille de Dien-Bien-Phu - Général (CR) De Biré.
- Cadre « Souvenir Historique 1870 - 1871 » - M. Courtes.
- Tenue d'exercice (veste et pantalon) CHEV/COTON/POLYE.V.A. Mle F1 (1980) - magasin d'habillement E.A.I.
- Bonnet de police troupe 1914
- Bonnet de police troupe 1914 fantaisie
- 1 paire bandes molletières bleues
- } Adjudant-chef Thomas de Joly de Cabanoux - 37<sup>e</sup> G.C.
- Aquarelle de M. A.H. Rosenberg « légionnaire 1936 » - Lieutenant-colonel (ER) Jaubert
- Historique du 114<sup>e</sup> R.I.
- Méthode d'instruction « les petites patrouilles »
- } Colonel (ER) Crepel
- Insigne métal promotion Launay - Président de promotion.
- Médaille ONU - Lieutenant Vigier 1<sup>er</sup> R.C.P.
- Insigne métal 2<sup>e</sup> G.C.
- Drapeau « amitiés africaines » comité de Nemours - M. Cusumano.
- Fanion du Detobs (casques blancs Beyrouth) de fin janvier à début avril 86 - Chef de bataillon Charrut - 1<sup>er</sup> R.P.I.Ma.

# NOS MEMBRES BIENFAITEURS

Le 2<sup>e</sup> Groupe de Chasseurs membre bienfaiteur n°2 depuis février 1982

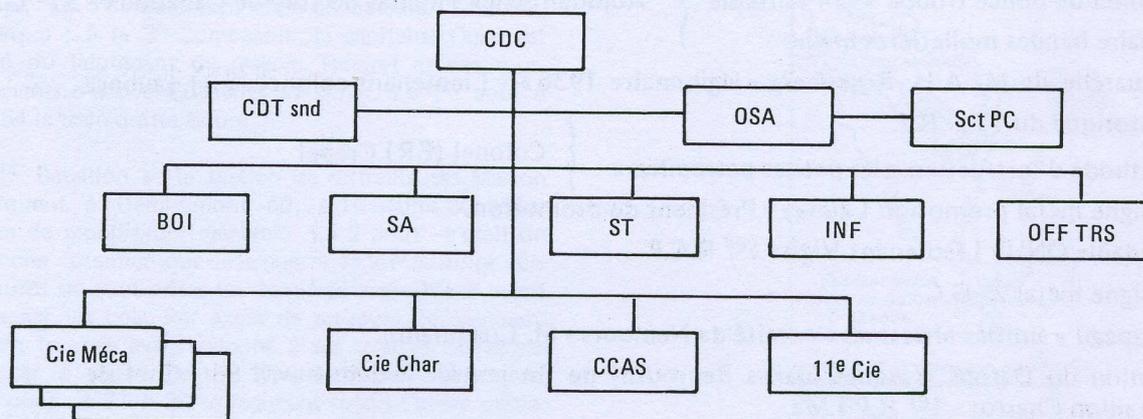
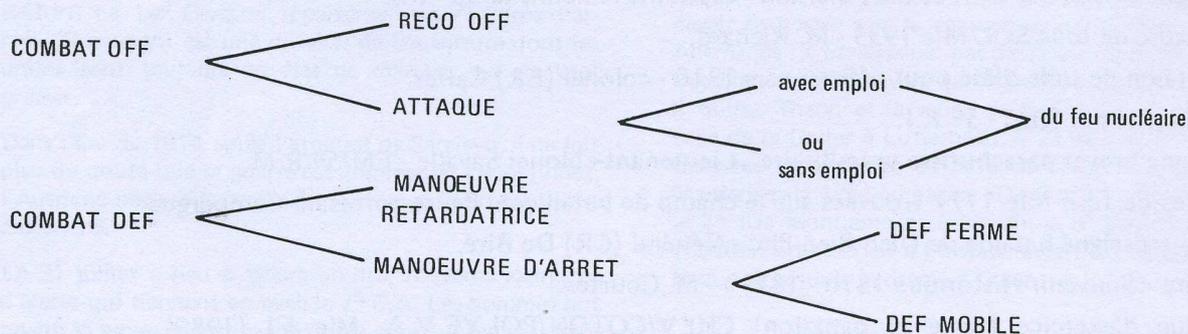
Le 2<sup>e</sup> G.C. tient garnison à Neustadt en der Weinstrasse, cité touristique, de 70000 habitants, située au pied du massif de la Haardt, sur la route du vin, possédant un riche passé historique.

Il est implanté en deux quartiers.  
Situé à cinq heures de route de Paris, Neustadt est un nœud ferroviaire important jouissant d'un réseau d'autoroutes dense.



Le 2<sup>e</sup> GC est l'un des deux régiments d'infanterie mécanisée de la 5<sup>e</sup> D.B.

Au sein de cette division et en coopération avec l'un des trois régiments de chars ses missions de combat sont :



Disposant d'installations de tir pour armes à petit calibre ainsi qu'un petit terrain de manœuvre à proximité du quartier, le 2<sup>e</sup> GC profite des camps de BAUMHOLDER pour le tir antiaérien et MUNSINGEN, STETTEN en Allemagne ou les camps de champagne pour la manœuvre.

Le prestige du bataillon de Palikao associé à sa grande capacité opérationnelle font de celui-ci un des plus beaux fleurons de l'armée française et à ce titre un excellent ambassadeur de l'armée française en Allemagne.





#### GOUMIERS

*Aquarelle réalisée et offerte au Musée de l'Infanterie  
par monsieur Andréas H. Rosenberg,  
peintre titulaire de l'Armée, ancien légionnaire et dont les œuvres très connues  
jalonnent toutes les périodes de l'histoire militaire*



Le bulletin n° 7 a rappelé à tous les adhérents de régler la cotisation de 1986.  
Mais sur 624 membres, seulement 126 se sont acquittés de leur cotisation au moment  
de la sortie du bulletin n° 9.

Directeur : GCA (CR) TOUSSAINT - Rédacteur en chef colonel (ER) CARLES

Maquette : Adjudant-chef FAVIER

Montage et réalisation : Point d'Impression E.A.I.